

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°97-2023
Point 3.17.12.3

Point 3.17.12.3 de l'ordre du jour

Création du M2 Human Right Law in a changing World – Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS :

L'objectif de cette formation anglophone est de répondre à une demande croissante d'internationalisation de la part des étudiants français et de renforcer le rayonnement international de la Faculté de droit, déjà très important dans le domaine des droits de l'Homme en offrant l'accès à l'expertise des enseignants chercheurs et des professionnels des institutions européennes à un public non francophone ou souhaitant se former intégralement en anglais.

Le parcours vient compléter les trois parcours francophones et s'adresse à un public différent : les étudiants français qui souhaitent s'orienter directement vers une insertion professionnelle européenne ou internationale et les étudiants internationaux pour lesquels la maîtrise du français peut être une difficulté à la réussite dans l'enseignement supérieur français. Par ailleurs, ce parcours vise à accueillir en formation continue les juristes du greffe de la Cour européenne des droits de l'homme afin de maintenir et développer l'accord de formation continue que la Faculté a avec la Cour. La création de ce parcours suscite un fort intérêt de la part de la Cour européenne des droits de l'homme

Les débouchés professionnels sont principalement les postes de juristes en OIG ou ONG européennes et internationales, juristes auprès de ministères à dimension internationale, institutions nationales des droits de l'homme etc.... Les étudiants peuvent également poursuivre des études doctorales, notamment dans le cadre de convention de co-direction internationale ou de co-tutelle.

Les questions de financement n'ont pas toutes été éclaircies, mais l'équipe de Vice-présidence suggère un vote en faveur de la création mais une ouverture sous réserve de régler le point financier.

Le 13 juin 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 31 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du M2 Human Right Law in a changing World – Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

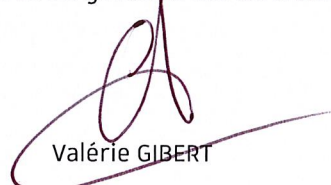
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Création du parcours de Master 2

Mention Droit des Libertés parcours de Master 2 Human Rights Law in a Changing World

pour l'année universitaire 2023/2024

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante
à la DES : des-appui@unistra.fr, au Service de formation continue, le cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

I. Nature de la demande * (les points signalés par une * sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

Public : formation initiale hors alternance

formation continue (lettre d'intention à faire parvenir alors aussi au SFC, dominique.schlaefli@unistra.fr)

formation en alternance (contrat d'apprentissage et/ou contrat professionnel)

II. Exposé des motifs de la création

L'objectif de cette formation anglophone est de répondre à une demande croissante d'internationalisation de la part des étudiants français et de renforcer le rayonnement international de la faculté de droit, déjà très important dans le domaine des droits de l'Homme en offrant l'accès à l'expertise des Enseignants chercheurs et des professionnels des institutions européennes à un public non francophone ou souhaitant se former intégralement en anglais.

Le parcours vient compléter les trois parcours francophones et s'adresse à un public différent : les étudiants français qui souhaitent s'orienter directement vers une insertion professionnelle européenne ou internationale et les étudiants internationaux pour lesquels la maîtrise du français peut être une difficulté à la réussite dans l'enseignement supérieur français. Par ailleurs, ce parcours vise à accueillir en formation continue les juristes du greffe de la Cour européenne des droits de l'homme afin de maintenir et développer l'accord de formation continue que nous avons avec la Cour. La création de ce parcours suscite un fort intérêt de la part de la Cour européenne des droits de l'homme

Les débouchés professionnels sont principalement les postes de juristes en OIG ou ONG européennes et internationales, juristes auprès de ministères à dimension internationale, institutions nationales des droits de l'homme etc.... Les étudiants peuvent également poursuivre des études doctorales, notamment dans le cadre de convention de co-direction internationale ou de co-tutelle.

Nomenclature : M1205 - Direction administrative et financière ; K2108 - Enseignement supérieur ; E1103 - Communication ; K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics ; K1903 - Défense et conseil juridique ; K1901 - Aide et médiation judiciaire ; K1902 - Collaboration juridique

Le parcours est inédit au sein de l'offre de formation de l'Unistra. Il se distingue du parcours Euroculture dans la mesure où il s'agit d'une formation juridique amenant à la délivrance d'un master en droit, qui de plus vise à offrir une formation qui dépasse le droit de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, pour insister sur l'Universalité des droits de l'Homme, grâce à une intégration du système universel de protection des droits de l'homme et des autres systèmes régionaux (système interaméricain et africain de

protection des droits de l'Homme). Il vise à compléter les parcours francophones existants de la mention Droit des Libertés dans la mesure où il s'adresse à un public différent, visant une insertion professionnelle autre de celle des étudiants des parcours francophones. En effet, la plupart des étudiants des parcours francophones s'insèrent sur le marché de l'emploi national, en tant qu'avocats notamment. Il vise également à faciliter l'internationalisation de la formation dans la mesure où le recrutement d'étudiants internationaux est plus difficile en français et à faciliter la conclusion d'accords de double-diplôme et le dépôt d'une candidature à un master erasmus mundus. Des contacts ont déjà été initiés avec différents partenaires (Sofia, Zurich).

Peu de formation en droit de l'Homme sont complètement délivrées en anglais en France. La plupart du temps les formations sont partiellement délivrées en anglais, nécessitant la maîtrise du français pour atteindre les objectifs de formation et de réussite. La formation semble inédite dans la Région Grand Est. L'environnement institutionnel unique de Strasbourg offre une opportunité particulière pour cette formation et permettra d'attirer des candidats français et internationaux souhaitant profiter de l'excellence de l'enseignement et des liens avec les institutions internationales.

Le parcours s'adosse sur l'IRCM qui porte la mention Droit des Libertés.

Objectifs en termes de compétences :

Connaissances: à la fin du programme, les étudiants auront acquis des connaissances expertes relatives :

- à l'interconnexion entre la défense des droits de l'homme, de la prééminence du droit et de la démocratie.
- au cadre normatif relatif aux différents problèmes et défis de la protection des droits de l'homme.
- au rôle et aux actions des différents acteurs européens et internationaux dans le domaine.

-compétences : à l'issue du programme, les étudiants seront en capacité de :

- rechercher et identifier les sources primaires dans différents ordres et systèmes juridiques ainsi que les sources secondaires sur les différents sujets abordés en classe, et les hiérarchiser.
- Evaluer de manière critique ces ressources. En particulier, les étudiants seront capables d'analyser et évaluer la jurisprudence des différents organes européens et internationaux de protection des droits de l'Homme.
- présenter une argumentation complexe de manière orale et écrite, de manière critique et constructive.
- démontrer une ouverture d'esprit et un esprit de collaboration essentiels pour une carrière, notamment internationale, dans le domaine des droits de l'homme.

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

B. Universités partenaires *

Un travail concernant la création d'un double diplôme avec l'Université de Zurich est en cours qui verrait les étudiants inscrits dans ce programme réaliser leur première année de Master 1 à Zurich, et leur Master 2 à Strasbourg afin d'obtenir le Master International and Comparative law de Zurich et le Master Droit des Libertés parcours Human Rights Law in a Changing World de Strasbourg. Celui-ci est déjà bien avancé, bénéficiant des liens antérieurs existant entre les 2 institutions concernant d'autres double-diplômes.

Par ailleurs, en dehors de la conclusion de double diplôme, il est souhaité que les étudiants utilisent les accords conclus par l'université de Strasbourg afin de réaliser leur première année de Master en mobilité à partir de 2024-2025.

C. Autres partenariats

La Cour européenne des droits de l'homme souhaite envoyer les jeunes juristes du greffe en formation continue dans le cadre de ce nouveau parcours. La convention de formation continue est établie chaque année par le service de la formation continue de l'université de Strasbourg.

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Peggy Ducoulombier
Professeur
Section 02
1 place d'Athènes, 67045 Strasbourg Cedex
03 68 85 82 18
Ducoulombier@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné *

A. Mode de recrutement / sélection *

Mention(s) de M1 conseillée (s) pour accéder au Master 2:

M1 Droit des libertés; M1 Droit public; M1 Droit international et européen; M1 IEP Droit et Administration publique ou Etudes internationales ou européennes ou diplôme équivalent

Autres prérequis:

Solides connaissances en Libertés publiques, Droit des institutions européennes, Droit international public, Droit de l'Homme. Maîtrise de l'anglais

Les prérequis sont similaires aux parcours existants pour les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur français, et sont adaptés pour les étudiants internationaux afin de s'adapter aux parcours d'enseignements différents à l'étranger. La différence avec les parcours existants consistant dans une maîtrise encore plus importante de l'anglais à l'oral et à l'écrit. Ainsi, outre d'excellents résultats universitaires dans les années antérieures (3 années pour l'entrée en M1, 4 pour l'entrée en M2), notamment dans les matières de droit public (droit constitutionnel, droit des libertés, droit européen et international ou équivalent), la maîtrise de l'anglais est un prérequis (C1 recommandé, la preuve du niveau de langue peut être apportée par tout moyen).

B. Effectifs prévisionnels

10 étudiants en Master 2 en plus des juristes du greffe (dont le nombre varie d'une année à l'autre, mais se situe généralement entre 8 et 10 étudiants).

La création du parcours Human Rights Law in a Changing World en master 2 est financée par les ressources propres issues de la formation continue des agents de la Cour européenne et du Conseil de l'Europe suivant cette formation. Par ailleurs, l'UE 3 est constituée de cours déjà existants à la Faculté ou à l'Université.

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités d'évaluations se veulent innovantes et plus adaptées à un public international et à un public travaillant à temps plein. Ainsi, aucun examen sur table n'est prévu (sauf éventuellement dans le cadre des matières optionnelles choisies par l'étudiant parmi

l'offre de formation extérieure au parcours). Les modalités d'évaluation se fondent essentiellement sur des présentations orales pour certains cours, afin d'assurer l'interactivité des cours, mais surtout sur la rédaction de « papers » transversaux pour l'UE 1 et l'UE 2 visant à développer les compétences de recherche, de rédaction et de réflexion sur les droits de l'homme. Par ailleurs, ces papers peuvent préparer au mémoire de recherche pour ceux qui retiennent cette option. Le stage est évalué sur la base d'un rapport de stage.

Le jury se compose des membres de l'équipe pédagogique titulaires à la faculté : Peggy Ducoulombier, C. Giannopoulos, E. Stoppioni

Les modalités précises (coefficients, compensation) sont disponibles dans le document EVA joint au dossier .

VII. Équipe pédagogique *

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Ducoulombier Peggy	PR	02	Unistra	20/6	Independence of Justice and the Rule of Law/research methodology
Stoppioni Edoardo	PR	02	Unistra	20	Political Rights and Democracy
Giannopoulos Christos	MCF	02	Unistra	12	Migration and Human Rights
Autre enseignant en fonction de la matière optionnelle choisie + enseignants de langue				10/15	
Bianku Ledi	Pr associé	02	unistra	15	How to lodge an application before
Grunwaldova Vladimira	PR		Université de Pilsen	12	Business and Human Rights
Hristev Hristo	Pr associé		Université de Sofia	12	New technologies and Human Rights

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Ubeda de Torres Amaya	Council of Europe	12	Social, economic and cultural Rights
Kobylarz Natalia	Council of Europe	12	Environment and Human Rights
Pushkar Pavlo	Council of Europe	6	Responding to Human Rights violations
Schirmer Guenter	Council of Europe	6	Responding to Human Rights violations

VIII. Enseignements

Master 2 - Droit des libertés – Human Rights Law in a changing World

Semester 3 - Human Rights Law in a changing World : Theoretical and practical legal approaches

	ECTS	CM	C I	TD	T P	T E	Sta ge
Teaching Unit 1. Defending the Rule of Law and Democracy	12 ECTS	52					
Independence of Justice and the Rule of Law		20					
Political rights and Democracy		20					
Social, economic and cultural rights		12					
Teaching Unit 2. Contemporary challenges in Human Rights Law	12 ECTS	52					
Responding to Human Rights violations		12					
New technologies and Human Rights		12					
Business and Human Rights		12					
Environment and Human rights		12					
Migration and Human Rights		12					
Teaching Unit 3. Human Rights Law in Practice and Skills Development	6 ECTS	31		15			
How to lodge an application before ...		15					
Elective course		10					
Research methodology		6					
Language				15			

	ECTS	CM	C I	TD	T P	T E	Sta ge
Conferences, webinars							

Semester 4 – Human Rights Law in a changing World : internship or research track

	ECTS	C M	C I	T D	T P	T E	Internsh ip
Teaching Unit 4. Internship track	30 EC TS						16 weeks minimum
Internship							16 weeks minimum
Teaching Unit 4. Research track	30 EC TS						
Research thesis							

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère : à l'exception possible du cours optionnel et du cours de FLE (si choisi par l'étudiant), tous les enseignements sont en langue étrangère

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : 16 semaines minimum

IX. Dispositifs de suivi de la formation *

- **Évaluation des formations** : Evaluation sur la base du formulaire prévu par la Faculté de droit
- **Évaluation des enseignements** : Evaluation sur la base du formulaire prévu par la Faculté de droit
- **Conseil de perfectionnement** : oui
- **Autres dispositifs, le cas échéant** :

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

La formation est financée par le biais de la formation continue et par la mutualisation de certains enseignements.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

Droits spécifiques

Droits spécifiques pour les étudiants en formation continue

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : cas prévus par la faculté et l'université

Prévisualisation des MECC

Master 2 - Droit des libertés – Human Rights
Law in a Changing World

CC/CT - Session unique

Référence ROF : CP8312

Référence APOGEE :

Responsable(s) : Peggy Ducoulombier

Etat de saisie :

Règles : achevée Tableau : achevée

Validation Composante : 03/04/2023

Visa DES : Non

Validation CFVU : Non

Dérogations et alinéas additionnels

Inscriptions pédagogiques

- (D) Elle s'effectue conformément au calendrier communiqué par la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion.

Motif de la dérogation : Le calendrier des enseignements en Master 2 diffère selon les formations. Le début des cours mutualisés dans d'autres parcours implique la communication de délais différents dans chaque parcours de Master 2.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place, avec l'étudiant concerné, un contrat pédagogique. Cet accord, (D) signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Motif de la dérogation : Le contrat pédagogique spécifique détermine les modalités particulières applicables au profil de l'étudiant qui fera la demande. Pour tous les autres étudiants, le contrat pédagogique se matérialise par son inscription pédagogique.

- (D) Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de la mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

- Aménagement des horaires d'enseignement
- Dispense d'assiduité

Motif de la dérogation : Les autres aménagements ne sont pas compatibles avec les exigences et les modalités d'évaluation de nos formations.

Pour tout étudiant, hors profil spécifique, le contrat pédagogique se matérialise par l'inscription pédagogique de l'étudiant.

- (A) Les étudiants peuvent être admis à préparer le Master 2 sur deux années. Ils doivent en adresser la demande auprès du Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, qui prend la décision après avis du responsable du parcours. La demande doit être motivée et accompagnée de toutes les pièces justificatives. Elle doit être faite au moment de l'inscription et, au plus tard, dans le mois qui suit la première rentrée universitaire. L'organisation de leurs études est arrêtée en accord avec le responsable de la formation.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à tous les éléments de la formation.

Motif de la dérogation : Il n'y a pas de travaux dirigés et de travaux pratiques dans le Master 2.

Modalités d'accès et de progression en master

- (D) La validation de la première année de master donne accès de droit à la seconde année de master dans la même mention et le même parcours à l'Université de Strasbourg.

Motif de la dérogation : La validation de la première année donne un accès de droit obligatoirement dans le même parcours de Master 2 .

Le redoublement en deuxième année de Master n'est pas de droit : toute nouvelle inscription au diplôme est subordonnée à l'autorisation du responsable du diplôme.

- (A) Si l'année de Master 1 se déroule à l'étranger dans le cadre d'un double diplôme, les modalités administratives de la mobilité ainsi que les modalités de validation du semestre, de l'année et du Master sont définies par la convention de double diplôme.

L'accès au Master se fait uniquement à l'issue de la procédure de sélection, il ne peut pas être intégré dans le cadre d'un double diplôme de la faculté de Droit.

Mise en situation professionnelle

Le stage est une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.

- (D) Le stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant et accepté par l'équipe pédagogique de la formation, il ne donne lieu à aucune évaluation. Le stage obligatoire fait l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Motif de la dérogation : Le stage volontaire ne donne pas lieu à évaluation.

- (D) .

Motif de la dérogation : L'alternance n'est pas proposée dans ce diplôme

- (A) Le stage obligatoire est d'une durée totale de 16 semaines minimum, qui peut être réalisée en deux fois auprès d'organismes différents. Dans le cas où l'étudiant réalise plusieurs stages pour répondre à la condition de durée minimale du stage obligatoire, il est décidé avec le référent pédagogique des stages lequel fait l'objet de la restitution du rapport.

Compensation en master et obtention du diplôme

- (D) Au niveau des deux semestres de Master 2, les notes des semestres se compensent entre elles.

L'obtention du diplôme de master nécessite la validation de chacune des deux années de formation ; il n'y a pas de compensation entre les deux années.

- (A) Les règles d'obtention du diplôme de master réalisé dans le cadre d'une convention de double-diplôme sont régies par la convention.

Motif de la dérogation : Les notes des semestres de la deuxième année de Master se compensent entre elles.

Equivalences et mentions

- Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées par le règlement relatif aux étudiants souhaitant passer une année ou un semestre en mobilité à l'étranger,
- (D) adopté chaque année par le conseil de faculté et la CFVU . Si l'année de Master 1 se déroule à l'étranger dans le cadre d'un double diplôme, les modalités administratives de la mobilité ainsi que les modalités de validation du semestre, de l'année et du Master sont définies par la convention de double diplôme.

Motif de la dérogation : Le contrat de mobilité ne contient pas les modalités d'évaluation (qui dépendent du partenaire) mais les matières suivies et les ECTS y afférents.

Session de rattrapage

- (D) Il n'est pas organisé de session de rattrapage en Master 2.

Motif de la dérogation : Le Master 2 est en session unique.

Anonymat des épreuves

- (D) Les épreuves écrites terminales sont anonymes. Cependant, si une épreuve doit être organisée à distance, l'anonymat n'est pas requis.

Motif de la dérogation : L'anonymat n'étant pas envisageable dans le cadre d'épreuves à distance, il est utile de le préciser dans les règles de la formation.

Mémoire de recherche ou rapport de stage en master

Le mémoire de recherche comporte 80 pages minimum et 120 pages maximum (sauf autorisation du responsable du parcours et avec l'accord du directeur de recherche). **Il porte sur un sujet relatif aux thématiques enseignées dans le parcours, en accord avec le directeur de recherche.** Il est rédigé en anglais.

La soutenance a lieu en anglais devant un jury composé d'au moins deux membres, dont l'un au moins est habilité à diriger des recherches (ou équivalent). Afin de tenir compte du caractère international du

- (A) public concerné par la formation et en raisons de circonstances particulières dûment justifiées, elle peut se réaliser en distanciel avec l'accord du responsable de la formation et de l'encadrant du mémoire. Sur demande justifiée par l'étudiant, le dépôt du mémoire et la soutenance peuvent, à titre exceptionnel, être autorisés par le responsable du parcours à une date ultérieure à celle indiquée dans la partie "organisation des épreuves". En tout état de cause, la soutenance doit avoir lieu avant le 15 septembre.
- Le stage obligatoire donne lieu à la rédaction **en anglais** d'un rapport de 70 pages maximum. La note est attribuée par l'équipe pédagogique sur la base du rapport de stage.

Organisation des épreuves

L'ensemble des éléments relatifs à l'évaluation des cours de premier semestre doivent être rendus à la date prévue par l'enseignant. Les rapports de stage et les mémoires de recherche doivent être rendus en principe le 15 juin de l'année en cours. La soutenance du mémoire de recherche doit avoir lieu en principe avant le 5 juillet. De manière exceptionnelle, et sur présentation de justificatif, une dérogation

- (A) peut être accordée pour une remise ou une soutenance plus tardive par le responsable de la formation. Les modalités d'évaluation et l'organisation des évaluations peuvent être adaptées pour les étudiants suivant leur Master dans le cadre d'un double diplôme afin de répondre aux exigences du double diplôme.

Règle(s) additionnelle(s)

Activités de PLDH : Les étudiants qui en ont les capacités linguistiques peuvent demander à suivre les activités organisées par PLDH dans les autres parcours de Master 2 de la mention Droit des Libertés. L'activité moot court peut être choisie comme matière optionnelle de l'UE 3. Dans ce cas l'étudiant doit être en mesure éventuellement de participer à la finale du moot court, laquelle se tient au second semestre. PLDH communique à l'administration la note obtenue par l'étudiant dans le cadre du moot court.

Etudiants engagés dans un double diplôme: Les règles d'obtention du diplôme et les modalités d'évaluation sont régies par la convention de double diplôme, laquelle peut toutefois renvoyer aux MECC des partenaires pour l'année réalisée en son sein.

(A) Etudiants en formation continue: Pour les étudiants suivant le Master 2 dans le cadre de la formation continue mise en place avec le Conseil de l'Europe, la langue devant être suivie est obligatoirement le FLE.

Matière optionnelle d'ouverture (UE 3) :

Une matière d'ouverture équivalente à 10h CM minimum est choisie par l'étudiant, après accord de l'équipe pédagogique. Elle donne lieu à l'évaluation habituellement organisée par l'enseignant de cette matière.

Langue : L'étudiant suit un cours de langue d'un minimum de 15 HETD. Les cours de FLE, Espagnol et Allemand s'adressent à des non-débutants et sont délivrés au sein de la Faculté de droit. Les autres cours de langue peuvent être suivis au sein du LANSAD et doivent donner lieu à l'attribution d'une note. Les ECTS délivrés sont ceux prévus par l'UE 3. En cas d'impossibilité pour l'étudiant de suivre un cours de langue, l'étudiant doit le remplacer par une 2e matière d'ouverture qui répond aux conditions précédemment mentionnées.

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS						ÉPREUVES					
Intitulé	Responsable	Référence ROF Référence APOGEE	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session unique					
						Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.
Semester 3 - Human Rights Law in a changing World : Theoretical and practical legal approaches											
Teaching Unit 1. Defending the Rule of Law and Democracy		EN47939	12	4	6	Rapport écrit Rapport commun aux matières enseignées dans l'UE 1 (coef 6)	A			CC	
Independence of Justice and the Rule of Law		EN47944	-	1	1	Participation ou présentation orale	A			CC	
Political rights and Democracy		EN47945	-	1	1	Participation ou présentation orale	A			CC	
Social, economic and cultural rights		EN47946	-	1							
Teaching Unit 2. Contemporary challenges in Human Rights Law		EN47940	12	4	9	Rapport écrit Rapport écrit commun aux matières enseignées dans l'UE 2	A			CC	
Responding to Human Rights violations		EN47947	-								
New technologies and Human Rights		EN47948	-	1	1	Participation ou présentation orale	A			CC	
Business and Human Rights		EN47949	-	1	1	Participation ou présentation orale	A			CC	

OBJETS						ÉPREUVES						
Intitulé	Responsable	Référence ROF Référence APOGEE	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session unique						
						Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	
Environment and Human rights		EN47950	-									
Migration and Human Rights		EN47951	-	1		1	Participation ou présentation orale	A			CC	
Teaching Unit 3. Human Rights Law in Practice and Skills Development		EN47941	6	2								
How to lodge an application before ...		EN47952	-	1		1	Rapport écrit ou oral	A			CC	
Elective course		EN47953	-	1		1	Rapport écrit ou oral	A			CC	
Research methodology		EN47954	-									
Conferences, webinars		EN47956	-									
L'étudiant choisit une langue parmi:		EN48374	-									
Language		EN47955	-									
Allemand		EN19734	-	1		1	Présentation	O	00:15		CT	
						1	Ecrit	E	01:30		CT	
						1	Participation, préparation rendue, assiduité	A			CC	
Espagnol		EN19736	-	1		1	Ecrit	E	01:30		CT	
						1	Note de articipation, assiduité	A			CC	
Français langue étrangère		EN48375	-	1		1	Ecrit	E	01:30		CC	
Autre langue étrangère délivrée au LANSAD ou 2e elective course		EN48376	-	1		1	Examen Évaluation selon la matière choisie	A			CC	
Semester 4 – Human Rights Law in a changing World : internship or research track		CP8314	30	1								
Teaching Unit 4. Internship track		EN47942	30	1	1	1	Evaluation du rapport de stage	A			CC	
Internship		EN47957	-	1								
Teaching Unit 4. Research track		EN47943	30	1		1	Mémoire de recherche Le mémoire de recherche comporte 80 pages minimum et 120 pages maximum, il porte sur un sujet relatif aux thématiques enseignées dans le parcours	A			CC	
						1	Soutenance	O	00:45		CT	
Research thesis		EN47958	-	1								